

COMME LES AUTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

COMME LES AUTRES

169, rue de la Roquette
75011 PARIS

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMME LES AUTRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2024-07, appliqué par anticipation pour ce dernier, telles qu'exposées dans le paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe aux comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1er juin 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'C' intertwined.

Francis CHARTIER

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		36 418	34 851	1 567	5 113
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.		20 849	17 257	3 593	4 862
Autres immobilisations corporelles		96 601	59 276	37 325	51 416
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		36 459		36 459	36 435
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	II	190 328	111 383	78 944	97 826
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					33 798
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		3 672 601		3 672 601	2 286 445
Charges constatées d'avance		9 386		9 386	9 155
Valeurs mobilières de placement		1 000 046		1 000 046	818 904
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		682 323		682 323	1 967 194
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	IV	5 364 357		5 364 357	5 115 495
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		5 554 684	111 383	5 443 301	5 213 322

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	724 715	472 632
Excédent ou déficit de l'exercice	264 390	252 082
Situation nette	989 105	724 715
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	36 748	38 748
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 025 853	763 463
Autres fonds propres		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés	2 639 410	3 734 107
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 364	64 728
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	249 393	219 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 352	66 587
Produits constatés d'avance	1 332 929	364 748
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	4 417 448	4 449 859
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	5 443 301	5 213 322

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	8 325	8 565
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	499	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	7 436	16 598
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 693 752	1 814 664
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	357 445	318 070
Mécénats	672 776	648 608
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	408 432	199 280
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		31 391
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 350	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	9 822	53 592
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 177 837	3 090 767
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	948 011	962 535
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	114 005	117 924
Salaires	1 195 275	1 190 397
Cotisations sociales	465 435	417 120
Dotations aux amortissement et dépréciations	27 431	32 883
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	1 528	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 224	28 844
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 753 908	2 749 704
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	423 929	341 063
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 842	28 775
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	24 842	28 775

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	184 381	118 508
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	184 381	118 508
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-159 539	-89 734
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	264 390	233 879
Produits exceptionnels V		4 364
Charges exceptionnelles VI		3 611
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		753
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 202 679	3 123 906
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 938 289	2 871 823
EXCÉDENT OU DÉFICIT	264 390	252 082

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	259 896	
Prestations en nature	140 854	64 107
Bénévolat	57 820	54 938
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	458 570	119 045
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	259 896	
Prestations en nature	140 854	64 107
Personnel bénévole	57 820	54 938
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	458 570	119 045

Annexe

Description et Faits caractéristiques de l'exercice

• Description de l'association

L'association Comme Les Autres est une association loi 1901, créée le 11 février 2011.

Conformément à ses statuts, l'association propose à des personnes handicapées suite à un accident de la vie un accompagnement global animé par 6 objectifs principaux : l'accès aux droits, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la mobilité, l'accès au sport et à la culture et le lien social.

Pour réaliser son objet, Comme Les Autres met en oeuvre des séjours-aventure sportifs, des activités collectives de proximité et un accompagnement individuel à la vie sociale, reposant sur des principes transversaux d'actions : expérience des sensations et émotions fortes, mixité personnes handicapées / personnes valides et pair-accompagnement.

• Faits caractéristiques de l'exercice

L'association a été désignée lauréate de deux appels à manifestation d'intérêt : « Innover pour l'accès à l'emploi », lancé avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et « Égalité des chances économiques » lancé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. L'association a ainsi signé en 2023 un Contrat à Impact, dispositif innovant de financement au service d'une mission d'intérêt général associant dans un objectif commun la puissance publique, les porteurs de projet à impact social ou écologique et des investisseurs publics ou privés. Ce contrat permet à l'association d'accompagner près de 500 personnes pendant 3 ans avec un budget de 4,54 millions d'euros de paiement au résultat.

Une convention cadre régit l'ensemble des relations entre les différentes parties prenantes et fixe les objectifs d'impact du projet qui sont évalués semestriellement par un organisme tiers.

Le préfinancement est assuré au travers d'un contrat d'émission obligataire, signés entre l'association et les investisseurs pour le montant de 4.022.500 €, libérable par tranches annuelles jusqu'à fin 2025 et portant intérêt à 1,5%.

Au 31/12/2025, toutes les tranches ont été libérées pour un montant de 4.022.500 € dont 1.733.090 € ont été remboursés.

Dans le cadre d'une convention de subvention avec l'association, l'État s'est engagé à financer le programme selon des versements calculés en fonction de l'atteinte des objectifs fixés dans la convention cadre et d'allouer aux investisseurs des intérêts et une ou plusieurs primes de performance sociale. La subvention ainsi accordée est comptabilisée à l'avancement.

Ainsi, sur l'exercice 2025, 1.356.420€ ont été rapportés au résultat.

Par ailleurs, afin de diversifier ses sources de financement et assurer ainsi la pérennité de son action, l'association a poursuivi et renforcé son investissement dans un programme de recrutement de donateurs particuliers en face-à-face pour un montant de 192.863 € sur l'exercice 2025. Cette charge est entièrement comptabilisée sur l'exercice mais doit néanmoins être considérée comme un investissement de moyen terme, la rentabilité du programme intervenant à l'issue d'une période de 3 à 5 ans.

• Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité. Aucun élément significatif postérieur à l'arrêté des comptes 2025 n'a été constaté. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 5 443 301 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 264 390 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce :

- Du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023,
- Du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 applicable aux associations.

Les comptes de l'exercice 2025 ont été élaborés dans le respect des principes comptables, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels principe de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du référentiel comptable lié à l'introduction du nouveau règlement comptable.

● Changement de réglementation comptable :

L'exercice constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n° 2022-06 et ANC 2023- 03. Cette application constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général.

Par ailleurs, l'association a décidé d'appliquer par anticipation les dispositions du règlement ANC n° 2024-07, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 mais pouvant être appliqué par anticipation aux exercices en cours à sa date d'homologation, notamment pour les exercices clos le 31 décembre 2025.

Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

● Changement de présentation comptable :

Les comptes annuels clos le 31/12/2025 sont établis et présentés selon le nouveau modèle d'états financiers définis par le règlement comptable ANC 2022-06 et de l'ANC 2023-03.

L'application anticipée des dispositions du règlement ANC n° 2024-07 n'a pas d'incidence sur les règles d'évaluation ou sur le montant des postes comptabilisés au 31 décembre 2025. Elle conduit uniquement à faire évoluer la présentation du passif, avec l'identification, le cas échéant, d'une rubrique distincte relative aux autres fonds propres / fonds propres.

Au titre de l'exercice 2024, les titres associatifs étaient présentés dans la rubrique des "Autres Fonds Propres" et en 2025, ils sont présentés dans la rubrique "Emprunts obligataires et assimilés" conformément au règlement ANC 2024-07.

En l'absence d'éléments relevant de cette rubrique au 31 décembre 2025, cette évolution est sans impact chiffré sur les comptes annuels de l'exercice.

Les changements intervenus sont :

- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

● Comptes annuels 2024 :

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, et en lien avec la note annexe « Règles et méthodes comptables » présentée ci-avant, les comptes 2024 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) sont joints pour présenter l'impact du reclassement des titres associatifs.

• Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

• Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition lors de leur entrée au patrimoine de l'association.

- Logiciels 1 an,
- Matériel de bureau et informatique 3 ans,
- Autres immobilisations incorporelles et corporelles 5 à 10 ans.

• Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les autres créances sont composées du solde des subventions à recevoir, en particulier de la subvention liée au Contrat Impact à hauteur de 1.933.424 € correspondant aux dépenses éligibles présentés et validés pour le montant de 4.196.872 € déduction faite des sommes déjà reçues.

• Emprunts

Ont été comptabilisées toutes les tranches d'emprunt obligataire émis dans le cadre du Contrat à Impact pour le montant de 4.022.500 € dont 1.733.090 € ont été remboursés.

• Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément aux articles 312-1 et suivants du règlement ANC n° 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2025). Elles sont inscrites au compte 131000 "Subventions d'investissement" et reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés par le crédit du compte 747000 "Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice".

• Engagements en matière de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été constatée.

Le calcul est non significatif compte tenu du profil des salarié.e.s et de leur ancienneté dans l'association.

- **Fonds dédiés et reportés**

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés des exercices précédents ont été consommés, aucun nouveau report n'a été constaté au 31/12/2025.

- **Contributions volontaires en nature**

Le bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2.672 heures et a été valorisé à 57.820 €.

L'association a bénéficié de dons en nature, essentiellement composé de gratuité publicitaires pour un montant valorisé à 259.896 €. Enfin, le mécénat de compétence sur des missions de conseil juridique, financier et en communication a représenté 140.854 €.

- **Régime fiscal**

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

- **Rémunérations versées à certains dirigeants**

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sont :

- Le Président
- Le Trésorier
- Le Directeur de l'association

Les postes de Président et de Trésorier ne bénéficient d'aucune rémunération. Les rémunérations ne sont pas mentionnées dans la présente annexe, car elles conduiraient à donner une rémunération individuelle.

La rémunération des fonctions de direction générale est déterminée et validée chaque année par le conseil d'administration de l'association.

- **Informations requises par l'article R123-198 du code de commerce**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes (PKF Arsilon) figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 19.200€ € TTC au titre de l'exercice 2025 et 540€ au titre de solde de l'exercice 2024.

- **Titres associatifs**

Afin de renforcer sa capacité d'investissement dans la recherche de fonds et assurer ainsi la pérennité de son action, l'association Comme les Autres a émis en 2022 des titres associatifs pour une valeur de 350.000 €.

- **Produits constatés d'avance**

L'association a signé sur l'exercice 2025 plusieurs conventions de mécénat pluriannuelles. Elles ont été comptabilisées en produit pour le montant figurant dans les conventions. Les fractions rattachées aux exercices futurs ont été calculées au prorata temporis et inscrites à la clôture de l'exercice dans le compte « Produits constatés d'avance ».

- **Effectif de l'association**

L'effectif total s'élève à 35 ETP au 31 décembre 2025. L'effectif moyen annuel est de 32,53 ETP.

Bilan - Actif au 31/12/2024

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	36 418	31 305	5 113	9 257
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 314	22 452	4 862	10 565
Autres immobilisations corporelles	131 750	80 334	51 416	46 448
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 435		36 435	35 619
TOTAL I	231 918	134 091	97 826	101 889
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 798		33 798	81 500
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 286 445		2 286 445	1 745 957
Valeurs mobilières de placement	818 904		818 904	600 046
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 967 194		1 967 194	859 123
Charges constatées d'avance	9 155		9 155	10 388
TOTAL III	5 115 495		5 115 495	3 297 014
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 347 413	134 091	5 213 322	3 390 902

Bilan - Passif au 31/12/2024

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	472 632	349 837
Résultat de l'exercice	252 082	122 795
Situation nette	724 715	472 632
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	38 748	7 207
Provisions réglementées		
TOTAL I	763 463	479 839
Autres Fonds Propres II	350 000	350 000
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		13 941
Provisions pour charges		
TOTAL IV		13 941
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés	3 384 107	2 106 157
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		86
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 728	111 800
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	219 689	237 040
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 587	38
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	364 748	100 000
TOTAL V	4 099 859	2 555 122
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 213 322	3 398 902

Compte de résultat au 31/12/2024

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	8 565	5 760
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	16 598	13 500
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 814 664	1 977 609
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	318 070	253 028
Mécénats	648 608	310 371
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	199 280	200 958
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 391	14 666
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	53 592	92 839
TOTAL I	3 090 767	2 868 731
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	962 535	1 362 179
Aides financières		20 000
Impôts, taxes et versements assimilés	117 924	96 631
Salaires et traitements	1 190 397	995 903
Charges sociales	417 120	352 461
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 883	29 994
Dotations aux provisions		13 941
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	28 844	4 576
TOTAL II	2 749 704	2 875 686
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	341 063	-6 955
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28 775	2 281
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	28 775	2 281
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	118 508	27 195
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	118 508	27 195
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-89 734	-24 914
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	251 330	-31 869

Compte de résultat au 31/12/2024 suite

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		149 029
Sur opérations en capital	4 364	7 464
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	4 364	156 493
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	473	908
Sur opérations en capital		921
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 139	
TOTAL VI	3 611	1 829
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	753	154 664
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 123 906	3 027 505
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 871 823	2 904 710
RESULTAT DE L'EXERCICE	252 082	122 795

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	36 418			36 418
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 418			36 418
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 314	3 688	10 153	20 849
Autres immobilisations corporelles	131 750	6 365	41 514	96 601
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 064	10 053	51 667	117 450
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 435			36 459
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	36 435			36 459
TOTAL GÉNÉRAL	231 918	10 053	51 667	190 328

Ventilation des augmentations						
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	10 053			10 053		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	10 053			10 053		

Ventilation des diminutions						
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	51 667			51 667		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	51 667			51 667		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	31 305	3 546		34 851
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 305	3 546		34 851
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	22 452	4 529	9 725	17 257
Autres immobilisations corporelles	80 334	19 356	40 415	59 276
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 786	23 886	50 139	76 532
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	134 091	27 431	50 139	111 383

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	3 546				
Immobilisations corporelles	23 886				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	27 431				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	50 139			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	50 139			

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	36 459		36 459
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	242	242	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 026	17 026	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	3 655 333	1 391 885	2 263 448
Charges constatées d'avance	9 386	9 386	
TOTAL	3 718 447	1 418 540	2 299 907
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)	2 639 410	2 289 410	350 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	116 364	116 364		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	98 450	98 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 828	126 828		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 115	24 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	79 352	79 352		
Produits constatés d'avance	1 332 929	1 332 929		
TOTAL	4 417 448	4 067 448	350 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	104 451			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 200 148			

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 542	27 970
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	161 476	97 269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	194 018	125 238

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		18 858
Disponibilités		
TOTAL		18 858

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	1 332 929	364 748
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 332 929	364 748

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	9 386	9 155
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		9 386	9 155

Commentaires : néant

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020- 08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition établis par l'association.

CROD

Il explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

CER

Il détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public collectés sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Le CROD et le CER sont établis sur la base du compte de résultat avant affectation du résultat.

Emplois :

- Missions sociales

Les missions sociales de l'association consistent en l'accompagnement des personnes handicapées suite à un accident de la vie au travers d'un suivi médico-social et d'insertion professionnelle ainsi que l'organisation de séjours, excursions et d'activités collectives. Elles intègrent également des actions de communication/sensibilisation aux questions d'inclusion et de la mixité personnes valides - personnes invalides, y compris 25% des frais engagés dans le cadre d'un programme de recrutement/sensibilisation de donateurs en face-à-face de rue. Ces missions sont mises en place sur le territoire national français. Les dépenses pour missions sociales comprennent les coûts opérationnels liés à la mise en place de ces actions qui disparaîtraient si la mission s'arrêtait : frais de missions, prestations, locations (dont locaux des antennes régionales), frais postaux et de télécommunication, flotte de véhicules et leur entretien, rémunération des salarié.e.s du pôle social, de la chargée de communication, du pôle logistique (en charge de l'organisation des séjours et excursions) et du pôle de développement territorial. Elles comprennent une quote-part des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines mobilisées pour mettre en oeuvre les missions sociales par rapport à la masse salariale totale.

- Frais de recherche de fonds

Ils sont répartis entre les frais d'appel à la générosité du public et les frais de recherche d'autres ressources.

- Frais d'appel à la générosité du public Ils comprennent les frais d'appels et de traitement des dons (marketing et publicité, émission de reçus fiscaux, frais bancaires dédiés), une quote-part des rémunérations des salariés chargés de la gestion de la collecte de fonds et des partenariats privés et publics (au prorata du volume financier des produits issus de la générosité du public), 75% des frais engagés dans le cadre d'un programme de recrutement/sensibilisation de donateurs en face-à-face de rue ainsi qu'un pourcentage des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale.

- Frais de recherche d'autres ressources

Ils comprennent une quote-part des rémunérations de la gestion de la collecte de fonds et des partenariats privés et publics (au prorata du volume financier des produits non-issus de la générosité du public) et un pourcentage des charges non directement affectables (dits frais généraux) correspondante au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale. Y est également inclus la totalité des frais financiers liés au Contrat Impact, à savoir les intérêts et primes des investisseurs qui s'élèvent à 101.708 € et sont entièrement couverts par le remboursement de l'État.

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER Suite

- Frais de fonctionnement

Sont affectés les frais financiers, administratifs et juridiques, les charges relatives à la gouvernance et l'animation de la vie associative, les rémunérations du pôle direction ainsi qu'un pourcentage des frais généraux correspondant au poids des ressources humaines affectées à cette rubrique par rapport à la masse salariale totale.

Produits

Le CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Les produits liés à la générosité du public comportent les dons, le mécénat d'entreprise ainsi que les cotisations des membres de l'association. Les produits non liés à la générosité du public correspondent aux subventions publiques, aux contributions d'autres organismes ainsi qu'aux autres produits perçus par l'association.

Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées ainsi :

- 20% des produits issus des dons de particuliers et des mécénats aux frais d'appel à la générosité du public (y compris l'investissement dans le programme de recrutement de donateurs en face-à-face de rue)
- 66% aux missions sociales de l'association.
- La part restante d'un montant de 138.241 € est affectée à l'excédent et reportée pour pérenniser les projets de l'association sur les exercices suivants

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	8 325	8 325	8 565	8 565
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	357 445	357 445	318 070	318 070
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	672 776	672 776	648 608	648 608
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	1 038 546	1 038 546	975 242	975 242
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	408 432		199 280	
Autres produits non liés à la générosité du public	61 949		120 779	
TOTAL II	470 381		320 059	
Subventions et autres concours publics	III 1 693 752		1 814 664	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV		13 941	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
TOTAL (I à V)	3 202 679	1 038 546	3 123 906	975 242
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 055 262	685 936	2 094 167	645 981
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	2 055 262	685 936	2 094 167	645 981
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	265 759	206 044	168 865	143 382
Frais de recherche d'autres ressources	389 230		263 828	
TOTAL II	654 989	206 044	432 693	143 382
Frais de fonctionnement	III 228 038	8 325	344 963	104 153
Dotations aux provisions et dépréciations	IV			
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
TOTAL (I à VI)	2 938 289	900 305	2 871 823	893 515
EXCÉDENT OU DÉFICIT	264 390	138 241	252 082	81 727

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	57 820	57 820	54 938	54 938
Prestations en nature	140 854	140 854	64 107	64 107
Dons en nature	259 896	259 896		
TOTAL I	458 570	458 570	119 045	119 045
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	458 570	458 570	119 045	119 045
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	422 183	422 183	75 747	75 747
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	422 183	422 183	75 747	75 747
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	3 727	3 727	18 784	18 784
Contributions volontaires au fonctionnement III	32 660	32 660	24 513	24 513
TOTAL (I + II + III)	458 570	458 570	119 045	119 045

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	8 325	8 565
Actions réalisées par l'organisme	685 936	645 981	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	357 445	318 070
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	672 776	648 608
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	685 936	645 981			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	206 044	143 382			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	206 044	143 382			
Frais de fonctionnement III	8 325	104 153			
TOTAL EMPLOIS	900 305	893 515	TOTAL RESSOURCES I	1 038 546	975 242
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Report en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	138 241	81 727	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	1 038 546	975 242	TOTAL	1 038 546	975 242
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	81 727	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	138 241	81 727
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	219 968	81 727

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	458 570	119 045	Bénévolat	57 820	75 747
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	140 854	43 297
TOTAL I	458 570	119 045	Dons en nature	259 896	
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	458 570	119 045	TOTAL	458 570	119 045

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variation des fonds propres 432-22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	472 632	252 082			724 715
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	252 082	-252 082	264 300		264 333
- dont générosité du public			138 241		138 241
Situation nette	724 715		264 300		989 048
- dont générosité du public			138 241		138 241
Fonds propres consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	38 748		1 333	3 333	36 748
Provisions réglementées					
TOTAL	763 463		265 633	3 333	1 025 796
- dont générosité du public			138 241		138 241